

Le CSE en bref

Comptes du CSE 2022

Les comptes du CSE ont été certifiés par le commissaire aux comptes et approuvés par les élus. Le budget 2023 ajusté a été présenté aux élus.

Ondes électromagnétiques : la direction joue l'obstruction

En avril, les élus ont décidé de financer une contre-expertise, confiée à un expert indépendant, le CRIIREM, sur les rayonnements dans la régie de Rennes. Mais la direction refuse que l'expert accède aux locaux pour faire ses mesures. Les élus ont donc décidé de se pourvoir en justice.

OpenMédia : un outil anti-scriptes

Depuis de longs mois, les élus et leur expert alertent sur les risques du nouveau système de gestion des conducteurs OpenMédia, en particulier sur les scriptes, profession en tension, directement impactée par ce déploiement. Cela n'a pas raté. À Orléans, 1^{re} station déployée, on a connu des scriptes en pleurs et une menace suicidaire qui a entraîné une alerte pour risque grave et une enquête. Une fois de plus, la direction sous-estime l'impact du déploiement d'un logiciel sur les opérationnels.

Alerte à Reims

Des accusations de harcèlement ont mis la station en émoi et entraîné le lancement par les élus d'une expertise.

Santé : l'inertie de la direction

Les alertes et enquêtes se succèdent mais derrière, la direction laisse courir et ne met pas en place les plans d'action pour améliorer les choses. On a atteint des sommets de vacuité lors de la dernière commission santé.

Tempo : les inquiétudes se précisent

Les tests techniques se multiplient pour essayer de régler les nombreux problèmes qui jalonnent la route du projet Tempo. Mais l'inquiétude grandit dans les rédactions régionales où on craint la fragilisation des éditions régionales, le manque de moyens et l'augmentation des charges de travail pour les équipes.

Le Havre : une nouvelle ère

La locale doit déménager à l'automne dans un nouvel immeuble flambant neuf choisi avec les salariés.

Châteauroux : mariage forcé avec France Bleu

A contrario, le déménagement du BIP de Châteauroux s'est décidé, en chambre, sans les salariés, priés de se réjouir de partager leurs locaux dans des conditions insatisfaisantes avec la locale de Radio France.

Mende : les limites de l'aménagement du territoire

Des BIP qui ferment, c'est peu courant. Et ça va à l'encontre des discours sur le renforcement du maillage. Prise dans cette

contradiction, la direction met son projet en sommeil.

Tour de France : le go des élus

Les élus ont donné leur accord aux dépassements horaires sur les cars pour la couverture du Tour de France, qui se fera avec le car de Toulouse et le nouveau car UM1 de Lyon.

Fin du Franay : FTV se livre au privé

France Télévisions ne renouvellera pas le bail des studios du Franay fin juin. Un contrat-cadre a été négocié avec AMP Visual aujourd'hui en situation de quasi-monopole, pour le recours à un grand plateau de 930 m² à la Plaine St-Denis ainsi que l'accès à d'autres studios. France Télévisions renonce à assurer son indépendance stratégique.

Les conditions de travail, grandes absentes des renouvellements techniques

Fascinée par la technologie et les économies, la direction renouvelle par petites touches le matériel de captation et de tournage, sans que les élus et les salariés puissent donner leur avis et faire des préconisations en termes de prévention de la santé et des conditions de

travail. Les élus souhaitent peser dans les choix de matériel.

France 3 Paris Ile de France : un labo qui ne dit pas son nom

Sous couvert de numérique, la direction de France 3 Paris Ile de France souhaite mettre en place un petit studio automatisé pour que « n'importe qui » puisse filmer des interviews, des plateaux et des pastilles avec des smartphones. Les élus ont rappelé qu'il y avait des accords qui cadraient les choses et que si la direction souhaitait voir les choses évoluer elle avait tout le loisir d'ouvrir des négociations...

Les cantines sur le grill

Les élus et les salariés sont très attachés aux cantines, car ce sont des lieux collectifs de lien social et de cohésion ; c'est également une garantie de repas équilibrés, contrairement aux grignotages qu'évoque le directeur de l'immobilier, qui rêve de frigos connectés et de prestataires privés et, surtout, ne veut pas faire d'investissements pour pérenniser les actuels restaurants d'entreprise existant dans le réseau régional.

Bilan comptable du CSE

Les élus ont approuvé les comptes 2022 du CSE.

Dans les grandes lignes, le CSE dispose de deux budgets distincts :

- un budget de fonctionnement, appelé Activités économiques et professionnelles (AEP), qui finance tout le volet politique de l'activité du CSE : réunions des commissions, expertises, honoraires des experts comptables et commissaires aux comptes, honoraires d'avocats quand le CSE va en justice, fournitures pour le personnel du CSE, logiciels, matériel informatique des élus, formation des élus, etc.
- un budget Activités sociales et culturelles (ASC), qui permet de financer et subventionner les activités organisées par le CSE, dont bénéficient les salariés du réseau régional.

Le budget AEP est financé par une subvention de l'entreprise correspondant à 0,2% de la masse salariale brute de France Télévisions, au prorata des effectifs du Réseau ; le budget ASC est financé par une subvention, équivalant à 0,8% de la masse salariale brute.

En 2022, le CSE a reçu une subvention AEP de 450 661 €, il a dépensé 363 492 € pour son fonctionnement et les comptes présentent un solde positif de 96 231 €.

Côté ASC, le CSE a reçu une subvention de 1,9 M€, il a dépensé 1,79 M€ pour les activités sociales et culturelles, le résultat est donc positif de 184 000 €.

Les comptes ont été certifiés par le commissaire aux comptes.

Vous pouvez retrouver les documents comptables sur le [site internet du CSE](#). Voir aussi le [compte-rendu de gestion de la trésorière](#).

Pour 2023, les élus ont pris connaissance du budget ajusté, suite aux arbitrages financiers votés par les élus lors du CSE du mois de février. Ces arbitrages ont été rendus nécessaires par la baisse de subvention 2023, qui résulte de la baisse des effectifs dans le réseau régional, donc de la masse salariale.

Les arbitrages ont permis d'augmenter les dotations aux commissions ASC des antennes, pour revenir à des niveaux comparables aux exercices précédents.

Voir la [note de synthèse budgétaire](#) et le [budget ajusté](#).

Ondes électromagnétiques : le CSE va en justice

Le mois dernier, le CSE a décidé de financer une expertise sur les ondes électromagnétiques au sein de la régie de Rennes.

En effet il y a plusieurs mois, un OPS avait relevé des niveaux inhabituels du côté de la régie son, liés à un câble haute-tension qui passe au niveau du sol de la régie. Les RP ont demandé des analyses complémentaires mais la direction se contente des mesures effectuées par les organismes officiels qui ne regardent que les effets thermiques des rayonnements. Les élus, eux, souhaitent un éclairage sur d'autres effets, plus pernecieux. Ils ont donc demandé à un expert indépendant, le CRIIREM (Centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques non ionisants) de faire des relevés et analyses sur le site de Rennes. Mais la direction lui a refusé l'accès au site.

Les élus estiment qu'il s'agit d'une entrave à leurs prérogatives, en plus d'un manquement de l'entreprise au principe de précaution. Ils ont donc décidé de saisir la justice. Voir [résolutions du CSE](#).

OpenMédia : alerte sur les scriptes

Le désastre annoncé se précise : le nouveau système de gestion des conducteurs comporte des risques importants pour les scriptes en particulier : importantes modifications de process, tâches compliquées, charge de travail et charge mentale accrues, inquiétudes sur l'avenir de leurs prérogatives et de leur métier.

Comme par hasard, la profession la plus impactée n'avait pas été associée dès l'origine du projet, à l'expression de besoins. On en voit aujourd'hui le résultat.

A Orléans, dans la 1^{re} antenne du réseau régional où OpenMédia est déployé, les tests et journaux à blanc ont amené les élus à déclencher en avril une alerte pour risque grave suite à des pleurs et à une menace suicidaire chez les scriptes.

Une enquête paritaire élus/direction a été menée sous l'égide du cabinet d'experts Cedaet. Elle confirme les vulnérabilités qui entourent le métier de scripte, entre incertitudes professionnelles, métier en tension, logiciel complexe, sans valeur ajoutée, qui alourdit la charge de travail et entraîne une perte de sens, formation pratique et temps d'appropriation jugés insuffisants, etc.

Les élus ont émis un certain nombre de préconisations. Voir [résolution du CSE](#).

Alerte à Reims

Lors du CSE du mois d'avril, les élus ont également déclenché une alerte pour risque grave à Reims, suite à une suspicion de harcèlement qui plonge la station dans un grand émoi. Les élus ont chargé le cabinet Secafi d'enquêter sur cette situation qui met les salariés en souffrance.

Santé au travail : la stratégie de l'inertie et de l'enlisement

Depuis des mois les dossiers santé s'empilent et n'avancent pas. Face à la situation dégradée dans plusieurs antennes, les élus lancent des alertes, diligentent des expertises, mais derrière, la direction ne mène pas à bien les plans d'action, ce qui fait que les choses ne progressent pas, voire se dégradent et que l'investissement des élus en faveur de la santé se retrouve discrédité. Comment avancer lorsque celles et ceux qui sont en responsabilités ont aussi pris part à la dégradation des situations ?

Le cas le plus flagrant concerne la situation de la station d'Antibes qui a fait l'objet d'une enquête du cabinet Secafi, donnant lieu à deux déplacements de la direction du Réseau et des élus de la CSSCT et qui, deux mois après la restitution de l'expertise et les préconisations des élus n'a pas fait l'objet de l'ombre de l'esquisse d'un commencement de plan d'action. L'inertie de la direction est écrasante et coupable.

Les dernières réunions de la commission santé, sécurité et conditions de travail ont conduit à l'exaspération des élus. Voir les [comptes rendus des CSSCT](#).

Tempo : les choses se précisent et les difficultés arrivent

On est entré dans la deuxième phase de l'information consultation sur le projet Tempo sur lequel le CSE devra rendre son avis le 21 juin, avant le CSE central, le 4 juillet.

Suite aux groupes de travail qui se sont réunis au 1er trimestre, la direction a remis aux élus un document d'information plus précis sur la manière dont elle envisage de mettre en œuvre ce projet : horaires et durée des tranches, identité de l'info de France 3, nombre et types de sujets fournis par le national, etc.

En outre, lors de la réunion d'avril, la direction a sorti du chapeau 60 ETP supplémentaires pour accompagner la mise en œuvre dans les régions ainsi qu'à FTR (Vaise), sans savoir comment elle les financera, ni où précisément elle les mettra. C'est la direction du Réseau qui en décidera. Selon Philippe Martinetti, les critères sont le rééquilibrage entre les antennes, le renforcement de la filière édition, l'accompagnement de la mobilité et la montée en compétences des salariés. Les directions régionales ont été sollicitées pour faire remonter leurs besoins.

Quand ces 60 ETP seront-ils effectifs ? Le directeur du Réseau répond à plusieurs reprises mais sans plus de précisions : « dès le début du projet, comme l'a dit la présidente en CSE Central ».

A se demander si la direction croit encore à un lancement en septembre...

Il n'est en tout cas pas question d'attendre janvier 2024, comme l'affirment certains directeurs régionaux. A moins que le projet ne soit repoussé...

Ces renforts se feront sous la forme d'ETP non-permanents dans un 1er temps.

Quoi qu'il en soit, chacun sait que 60 renforts pour les 24 antennes ne sont pas suffisants pour absorber les besoins de Tempo, un projet que la CGT rejette.

Tempo prévoit la création d'une structure de coordination entre le national et les régions. Baptisée « Edition ICI France 3 », elle doit remplacer les éditions nationales du 12/13 et du 19/20 de France 3.

Elle intégrera la direction de l'information des régions. Cette direction doit remplacer à la fois la coordination éditoriale de l'information – poste occupé jusqu'ici, à la surprise générale, par Nathalie Saint-Cricq, qui semble donc être la supérieure hiérarchique de la directrice de l'information régionale Isabelle Staes – et la direction de cette dernière. Il y aura une directrice ou un directeur, et un.e adjoint.e qui pilotera l'édition Ici, France 3 Toutes régions (Vaise) et IV3.

Les élus craignent que ce soit cette nouvelle structure centrale qui ait réellement le pouvoir dans Tempo, et qui impose de fait la ligne éditoriale des journaux.

La directrice du projet, Sophie Guillin reconnaît qu'avec la fourniture de 3 sujets nationaux par édition + des chroniques ou des sujets longs, les rédacteurs en chef régionaux vont perdre la maîtrise d'une partie de leur contenu, mais pour elle il ne s'agit pas d'une perte d'autonomie : « on ne va pas dire aux rédacteurs en chef régionaux ce qu'ils doivent faire avec leurs équipes », affirme-t-elle. Elle estime cependant que ça constitue un vrai changement culturel, qui « va nécessiter la création d'un pacte de confiance ». Pour les élus, cela constitue un vrai risque sur l'identité des éditions qui repose sur l'information de proximité, géographique en premier lieu.

La question de la coordination est centrale dans ce projet. Elle sera assurée au quotidien par IV3, qui participe quotidiennement à la « pré-conférence » pour la journée du lendemain, ainsi que chaque semaine, à l'occasion d'une conférence de prévisions entre l'édition ICI France 3 et les 24 rédacteurs en chefs régionaux.

En outre, les élus alertent sur l'inéquité qui résulterait du fait que le national fournisse les sujets experts ou les formats longs, pendant que les troupes régionales, elles, se farcissent le quotidien.

Une 1re session de tests techniques a eu lieu le 12 avril dans 4 antennes (Besançon, Marseille, Strasbourg et Ajaccio). Selon la direction du projet, elle a permis de vérifier un certain nombre de points concernant la communication entre le siège et les régions via un « widget » dans Newsboard, les conditions de transfert des coquilles entre Dalet et Imédia (jusqu'à la 2^e session de tests, les intitulés des sujets étaient remplacés par des codes alphanumériques), les normes de mixage différentes entre le national et les régions (stéréo sur deux pistes en région, mono sur une seule piste au national), qui vont obliger le national à modifier ses pratiques, etc.

Selon les retours des salariés, elle a aussi montré que les antennes n'étaient pas en mesure d'alimenter une tranche de 40 minutes, même avec l'apport prévu du national.

Une seconde session de test a eu lieu le 24 mai à Bordeaux, Clermont, Montpellier, Rouen et Nancy. De l'avis de nombreux salariés qui y ont participé, c'est long comme un jour sans fin ! Outre les questions éditoriales, de mises en image, de rythme et de coordination que suscitent ces éditions à rallonge, l'inquiétude des salariés grandit à l'approche du 4 septembre sur l'organisation du travail, les amplitudes horaires et l'équilibre entre vie pro et vie personnelle. Les formations et le déploiement d'Open Media dans cette même période décuple la crainte de ne pas y arriver.

Côté formation, l'équipe privilégie les actions en situation de travail, donc majoritairement après le déploiement prévu le 4 septembre. Ces formations visent prioritairement la filière édition. Elle prévoit également d'envoyer systématiquement les salariés de l'Édition Ici France 3 (rédaction nationale) quelques jours en région pour qu'ils découvrent comment les antennes travaillent et s'attaquer aux idées reçues.

Déménagement de la locale du Havre

C'est un projet qui a nécessité beaucoup d'énergie au sein de l'antenne de France 3 Normandie-Rouen.

La locale est actuellement dans des locaux sombres, peu pratiques et vétustes. Depuis de nombreux mois, la direction cherche de nouveaux locaux dans un marché immobilier havrais très tendu. Les élus avaient d'ailleurs été consultés sur un 1er projet qui est tombé à l'eau, le bailleur nous ayant fait faux bond.

Depuis, les RP puis le CSE ont validé un nouvel emplacement, dans un immeuble en construction qui sera livré début juillet. Le déménagement doit avoir lieu à l'automne.

La direction normande a associé les salariés de la locale et leurs RP au projet et aux aménagements finaux, ce qui a abouti à une forme de consensus, même s'il demeure quelques réserves : l'absence de cabine speak pour l'enregistrement des commentaires ou encore l'absence, à ce jour, de stationnement pour les véhicules personnels, même si la majorité vient au travail à vélo.

[Voir l'avis des élus](#)

Déménagement du BIP de Châteauroux

Voici un contre-exemple : un projet venu d'en haut, mené sans associer réellement les salariés et les élus, qui a conduit les élus à rendre un [avis négatif](#).

La direction a joué sur la vétusté des locaux actuels pour imposer aux salariés un déménagement dans les futurs locaux de France Bleu. En réalité, il s'agit du projet immobilier de France Bleu, dans lequel l'équipe de France 3 bénéficiera d'un espace de 80 m². Les deux salariés devront partager avec les 28 salariés de Radio France les toilettes, la douche, la kitchenette et la salle de repos.

En revanche, ils n'auront pas de stationnement pour la voiture de reportage et devront systématiquement décharger le matériel dans une rue piétonne commerçante, avant d'aller garer la voiture à plusieurs rues de distance.

Le projet est clairement inadapté, mais la direction IMG, qui n'a pas l'habitude de se soucier des humains, n'en a cure. Ce qui semble avant tout lui importer, c'est que les nouveaux locaux seront moins coûteux que les anciens. En outre, elle impose ainsi sa vision des aménagements et des process, notamment l'absence d'une cabine speak, alors qu'il y en avait une dans les anciens locaux.

Fermeture du BIP de Mende : projet mis en sommeil

Le mois dernier, les élus ont formulé un certain nombre d'interrogations et de réserves face au projet de fermeture du bureau d'information de proximité de Mende (Lozère).

La direction met en avant pêle-mêle le peu d'actu sur la zone, la mauvaise couverture des réseaux mobiles et le mal-être des équipes de journalistes sur place qui ont tous demandé et obtenu leur mutation ailleurs. Aujourd'hui, faute de candidats, la direction souhaite donc fermer Mende et couvrir depuis Montpellier les sujets lozériens, en envoyant des équipes tourner sur plusieurs jours. Au besoin, en cas d'actu, elle propose d'envoyer une équipe de la locale de Rodez, plus proche géographiquement.

Les RP de France 3 Languedoc-Roussillon soutiennent ce projet dans une logique de prévention de la santé des salariés affectés à ce BIP.

Les élus du CSE, eux, ont questionné la stratégie de l'entreprise et mis en avant la contradiction entre le discours qui prétend vouloir renforcer le maillage de France 3 et la décision de fermer un bureau en zone rurale. Ils mettent en avant d'autres aspects : dans une zone peu couverte par les réseaux mobiles, n'est-il pas pertinent de maintenir a minima un point de diffusion (la borne audiovisuelle traditionnelle) ? Est-il opportun d'augmenter le risque routier en envoyant les équipes de Montpellier tourner à 2h30 de voiture ? La solution de Rodez est-elle opérationnelle, dans la mesure où cette locale dépend du BRI de Toulouse et n'est donc pas sous l'autorité du rédacteur en chef de Montpellier ?

Les élus ont demandé à la direction du Réseau d'instruire le dossier d'un point de vue éditorial (nombre de sujets tournés par le BIP quand il y avait une équipe à demeure vs la couverture éditoriale actuelle de la Lozère) et en termes de stratégie de couverture du territoire.

Un mois plus tard, la direction a préféré mettre en sommeil le projet car elle n'est pas en mesure de présenter un projet stratégique plus charpenté.

Campus

Pour rappel, ce projet vise à regrouper toutes les équipes parisiennes autour du siège de France Télévisions. A terme, dans 5 immeubles au lieu de 16 il y a quelques mois.

Les élus ont d'abord été consultés sur le « meta-zoning » c'est-à-dire les grands axes du projet : la répartition des directions dans les 5 bâtiments, les principes d'aménagements retenus : bureaux partagés type flex-office, complétés par des espaces communs ou collaboratifs, ce que la direction a baptisé : « quartiers d'équipes ».

Désormais on passe à la phase suivante pour le bâtiment qui accueillera les directions du Numérique et des Technologies. Il s'agit de l'immeuble Seine-Ouest, actuellement occupé par le PMU, qui nécessite plus de travaux que les autres, d'où cette avance de phase.

La direction a présenté les aménagements choisis par chaque service. On compte au final 15% de bureaux individuels, le reste en « quartiers d'équipes ». Pour montrer l'exemple, la patronne du Numérique et son homologue des Technologies sont en espaces partagés. La direction indique que tout le Codir de France Télévisions est censé faire de même.

Une réflexion est en cours sur l'offre de restauration dans le bâtiment.

La suite de l'information/consultation pour les autres immeubles débutera en septembre.

Tour de France 2023 : dérogation au temps de travail

Comme tous les ans, les élus sont consultés sur le temps de travail sur l'opération Tour de France, afin d'autoriser des dérogations aux durées hebdomadaires légales. En effet, pour couvrir cet événement sportif exceptionnel, les personnels de la Fabrique ont des semaines qui dépassent régulièrement les 45h et approchent même, pour certains la limite maximale autorisée de 60h.

Cette année, pour éviter de dépasser les 60h, comme on l'a déploré sur les précédentes éditions, la production a prévu une équipe de renfort sur la machinerie, ce qui permettra d'alterner les vacances.

Cette année, c'est le car de Toulouse (Challenger 2) qui assurera le signal inter et le tout-nouveau car de Lyon (l'UM1) qui tournera les émissions, assurera l'habillage et le nodal pour France Télévisions. L'étape emblématique cette année, en termes de difficultés logistiques, sera le Puy de Dôme, puisque le site est classé et n'accepte ni un car-régie ni des nacelles pour les caméras. C'est donc le D4 (petit car vidéo de l'info nationale) qui servira d'annexe au car vidéo.

Pour la durée du Tour, les équipes auront leurs repos sur place le lundi (jour de relâche) et des compensations après l'opération. Les élus ont demandé que les feuilles d'heures signées soient bien transmises aux salariés chaque semaine. La directrice de production estime que les chargés de prod n'ont pas le temps matériel pendant l'opération, mais s'engage à ce que l'ensemble des feuilles soient transmises immédiatement après l'arrivée du Tour de France.

Les élus ont donné un **avis positif**, agrémenté de recommandations.

Fermeture du Franay : France Télévisions se livre sur un plateau au privé

Depuis dix ans, France Télévisions loue deux plateaux à Saint-Cloud. Ce bail a été pris à l'époque pour répliquer à la position dominante d'Euro Média et d'AMP.

Le 15 juin, la Fabrique va rendre ces studios pour aller tourner les jeux et autres émissions sur les plateaux d'AMP Visual, aujourd'hui en situation de monopole. Selon Yves Dumond, les plateaux du Franay étaient trop petits et s'accompagnaient de trop de contraintes. Désormais, les locations auprès d'AMP sont encadrées par un « accord-cadre » qui sécurise l'accès aux plateaux, notamment un grand plateau de 930 m² à la Plaine-Saint-Denis (contre 430 m² au Franay) sanctuarisé pour 2 ans.

Selon M. Dumond, les décors resteront montés sur ce plateau, alors qu'il fallait démonter et stocker les décors au Franay.

Dans son argumentaire, la direction ajoute enfin que la Plaine-Saint-Denis n'est pas en zone inondable et peut servir de secours pour le siège de FTV.

En parallèle, l'entreprise réaménage les plateaux du siège. Le plateau A (300 m²) est en cours de réaménagement pour accueillir le 20h de France 2. Il libèrera le plateau C (500 m²) pour tourner des émissions.

A la question de savoir pourquoi on ne tourne pas d'émissions en région, le directeur de la Fabrique répond que les animateurs et les invités sont plutôt sur Paris. No comment...

Un parc de caméras qui évolue à bas bruit

Le dernier grand marché de renouvellement des caméras date de 2016. Certains modèles ne sont plus « maintenus », d'autres n'existent plus et ont été remplacés par des modèles plus récents, de nouveaux outils sont venus compléter le parc : GoPro, unités de tournage smartphone (UTS), boîtiers grands capteurs (type appareil-photo reflex). A aucun moment les impacts de ces outils sur leurs utilisateurs n'ont été évalués et mesurés. Pourtant on connaît les effets des gestes répétitifs, souvent effectués en situation de stress, sur les utilisateurs. Les troubles musculo-squelettiques (TMS) touchent massivement les JRI et OPV.

Les élus demandent que les impacts soient étudiés et qu'un plan de prévention soit en œuvre. Michaël Friederich, le coordinateur de l'exploitation du Réseau, accepte de discuter d'une méthode pour mener à bien ce travail.

Voir le [compte-rendu de la commission nouvelles technologies](#)

Des moyens techniques de moins en moins « premium »

Les élus ont aussi déploré l'obsolescence programmée des 3 seuls cars de captation régionale encore existants. Ils sont situés dans la moitié Est de la France (Lille, Nancy, Lyon) et n'ont tourné

à eux trois que 21 jours sur l'année 2022. C'est dérisoire et dénote clairement un appauvrissement de l'activité des techniciens dans les antennes.

La direction répond VPTL, « Rack 200 » et « Rack 400 », qui permettent de piloter des caméras à distance depuis une régie. Les élus, eux, opposent le travail des techniciens, leur avenir, l'expertise de leur métier, la qualité.

Le directeur du réseau régional met en avant la politique de captations sportives et de PAE, et promet un bilan complet des sorties.

Voir le [compte-rendu de la commission nouvelles technologies](#)

A France 3 Paris Ile de France, un laboratoire qui ne dit pas son nom

Sur le papier, la direction de France 3 Paris Ile de France vend un espace numérique « accessible à tous », permettant de tourner des petits plateaux ou interviews à l'aide d'un smartphone. Il s'agit d'enrichir le web et les réseaux sociaux avec des contenus alternatifs, qui prolongent la vie des programmes ou des contenus info.

Mais il a fallu tout un débat en CSE pour rappeler à la direction qu'il y a des accords à France Télévisions et que, à ce jour, on ne tourne pas avec un smartphone comme on veut. Le tournage avec un kit UTS (unité de tournage smartphone) est régi par un accord de février 2021. Cet accord prévoit que seuls les JRI, biquat et OPV peuvent aujourd'hui utiliser, sur la base du volontariat, une UTS.

L'accord prévoit en outre un état des lieux des pratiques, avant une possible négociation pour élargir le nombre d'utilisateurs, mais la direction n'a jamais réalisé cet état des lieux. A date, il n'est donc pas question que tout un chacun tourne avec une UTS. Cela exclut de facto le personnel de la communication que la direction de France 3 Paris-Ile de France voulait voir tourner des contenus.

La directrice régionale rétropédale et parle de préprojet. Le directeur du Réseau, lui, se déclare « 100 fois d'accord pour le recensement dans le Réseau ». En attendant une éventuelle évolution de l'accord, les tournages dans l'espace numérique de France 3 Paris-Ile de France, devront être faits par des professionnels de la prise de vue.

En creux, la directrice de France 3 Paris-Ile de France, Yolaine Poletti reconnaît que c'est une manière d'avoir un outil à leur main alors que, depuis le transfert de la direction régionale au siège, l'antenne ne dispose plus de moyens techniques intégrés et doit faire des commandes de moyens à la Fabrique ou à la direction des reportages. Un processus bureaucratique lourd et peu réactif, qui plombe la station, ce que les élus avaient anticipé et dénoncé avant même le déménagement de Vanves. Une fois de plus, l'histoire nous donne raison.

Vie du CSE

Les élus ont procédé à l'élection de plusieurs représentants de proximité :

- ▶ A France 3 Champagne-Ardenne, Isabelle GRIFFON remplace Véronique PERCEBOIS comme RP suppléante.
- ▶ A France 3 Picardie, Vincent CAZÉ remplace Didier TROTIEREAU comme RP suppléant.
- ▶ A France 3 Côte d'Azur, Ariane MASSEGLIA remplace Pascale PAURON comme RP suppléante.

L'avenir des cantines en question

Un grand nombre d'interrogations se pose concernant l'avenir des cantines en région. Avec l'inflation, le développement du télétravail, le départ d'autres entreprises partenaires comme TDF, certains restaurants d'entreprise ont aujourd'hui des difficultés de trésorerie.

La direction financière argue d'une baisse de fréquentation générale, rechigne à financer les investissements nécessaires à leur modernisation, quant à la direction immobilière, elle voit d'un mauvais œil que des entreprises extérieures accèdent aux sites pour venir déjeuner alors que ça permet d'augmenter la fréquentation et d'apporter du chiffre d'affaires.

La direction évoque des solutions alternatives qui iraient du simple frigo connecté (une idée symptomatique du directeur de l'immobilier de France Télévisions, Olivier Guyon-Sangnier) à un service de restauration sans cuisine (donc avec livraison de plats cuisinés par des entreprises de restauration privées). D'ailleurs, ce même directeur a plusieurs fois affirmé de manière péremptoire que les cantines ne seraient plus dans l'air du temps. Ceci afin de justifier que la direction ne prévoie pas d'espace à cette fin dans les futurs projets immobiliers, par exemple sur le futur site très décrié de Nice.

Les élus ont évidemment défendu ces restaurants d'entreprise qui ont un rôle social et participent à la cohésion des collectifs. Il s'agit d'ailleurs pleinement d'une activité sociale et culturelle gérée par le CSE.

Les élus mettent en avant les régressions qu'ont entraîné les fermetures de cantines là où il y en avait précédemment, par exemple à Strasbourg.

Ils indiquent en outre, qu'en cas de déploiement du projet Tempo, avec l'augmentation des amplitudes horaires, il y aura des besoins de restauration à des heures étendues.

Les élus souhaitent qu'un vrai travail d'analyse soit mené autour des restaurants d'entreprise, ce qui passe par un état des lieux et la recherche de solutions de nature à les pérenniser. Actuellement plusieurs situations coexistent : des comités inter-entreprises de restauration (CIR) créés initialement avec TDF, à Lyon et à Nancy, une association inter-entreprises de restauration (AIR) – avec TDF également – à Toulouse et des restaurants en gestion directe du CSE, partiellement via des prestataires privés comme à Antibes, Marseille et Bordeaux.

Le directeur du réseau régional, Philippe Martinetti, s'engage à mener ce travail avec les élus au sein de la commission restauration du CSE. Nous sommes donc dans l'attente d'un calendrier qui permettra la mise en œuvre de cet audit.

[Voir aussi le compte-rendu de la commission restauration.](#)

L'avenir des restaurants passe aussi par des décisions politiques des élus qui en ont la responsabilité. Cela passe par le renouvellement des offres de menus et des pratiques. Dans cet esprit, il y a eu un gros travail de réflexion à Bordeaux, à l'occasion du renouvellement du contrat du prestataire en contrat avec le CSE. Ce travail a abouti à la définition de critères pour la sélection des prestataires par le CSE, avec une prépondérance aux circuits courts pour les approvisionnements, un regard accru sur les conditions de travail des personnels, le prix, la variété des propositions culinaires, la lutte contre le gaspillage et le traitement des déchets notamment.

A venir

Prochain CSE : 21 et 22 juin

Prochaines commissions :

- Emploi-formation : 1^{er} juin
- CSSCT : 7 juin
- CASAR : 14 juin
- Égalité professionnelle : 3 juillet

Paris, le 5 juin 2023

Vos élus au CSE



▶ Titulaires :

Karine Cévaër (Rennes), Jean-Hervé Guilcher, secrétaire du CSE (Brest), Annabelle Igier (Reims), Claire Lacroix (Marseille), Laurent Maas (Nancy), Pierre Mouchel (Bordeaux), Thierry Pujo (Limoges), Anne-Sophie Saboureau (Lyon) et Élisabeth Theuil (Clermont-Ferrand).

▶ Suppléant·e·s :

Rabéa Chakir-Tréboss (Bordeaux), Delphine Collin (Limoges), Danilo Comodi (Le Havre), Annette Despretz (Marseille), Laurent Faure (La Fabrique, Toulouse), Chantal Frémy (Toulouse), William Maunier (Metz), Pascal Percie du Sert (La Fabrique, Lyon) et Sylvie Samson (Orléans).

▶ Représentant syndical : Christophe Porro (Marseille).